



RENTÉE SCOLAIRE

Lundi 4 septembre 2023

Classes de l'élémentaire (du CP au CM2) :

8h45 : arrivée de tous les élèves par le grand portail

Mot d'accueil puis appel des élèves classe par classe par le chef d'établissement.

Classes de maternelle :

9h30 : arrivée de tous les élèves par le grand portail

- 3 espaces distincts (1 par classe) dans la cour,

Mot d'accueil puis appel des élèves classe par classe par le chef d'établissement.

(Les parents seront libérés dès l'appel de leur enfant)

Vous trouverez dans ce PDF :

- le mot de la direction,
- la présentation de l'équipe éducative,
- la liste de fournitures pour la classe de votre enfant,
- **4 documents à compléter et à retourner à l'enseignante de votre enfant le jour de la rentrée :**
 - > numéros en cas d'urgence
 - > fiche autorisations de sortie
 - > fiche inscription garderie/cantine
 - > fiche comptable

Rq : la fiche mandat de prélèvement est à retourner uniquement si modification de RIB



Le mot de la direction

Madame, Monsieur, chers parents,

Je vous transmets les différentes informations pour démarrer la rentrée scolaire 2023/2024 :

Organisation de la garderie

Une équipe d'étudiants est en cours de recrutement pour assurer la surveillance du temps de garderie :

Sept 2023	16h30/17h00	17h00/17h30	17h30/18h30
Maternelle	Goûter	Jeux d'animation	Jeux libres à l'accueil
Elémentaire	Goûter et jeux libres dans la cour	- Etude/aide aux devoirs en salle (maximum 45 min)	Jeux animés puis jeux libres

Les heures et lieux de sorties de garderie seront donc soit à :

- 17h00 (élèves de maternelle et d'élémentaire par le grand portail)
- 17h30 (élèves de maternelle par l'accueil)
- 17h45 (élèves d'élémentaire par le grand portail)
- 18h (pour tous les élèves par l'accueil)

Projet pastoral

Tatiana, notre animatrice pastorale scolaire coordonne et anime les temps d'éveil à la foi pour les élèves de maternelle.

Elle assure l'enseignement de la culture chrétienne pour tous sur temps d'apprentissages en demi groupe avec l'enseignante de chaque classe d'élémentaire.

Tatiana anime la catéchèse les lundi et mardi sur le temps de pause méridienne.

Elle coordonne et anime la préparation aux sacrements (baptême et première communion).

Organisation périscolaire avec intervenants extérieurs

Les ateliers périscolaires proposés en dehors des heures de classe se poursuivent avec, de la MS jusqu'au CM2, en fonction des âges :

- Atelier d'escrime proposée par le BEC
- Atelier judo proposée par le DOJO (cours Aristide Briand)
- Atelier d'anglais animé par Micky's English
- Atelier Gospel (GS à CM2)
- Atelier musique proposé par Tempo Bordeaux
- Atelier Yoga proposé par Cocoon Kids

Les flyers pour inscription vous seront envoyés par École Directe début septembre.

Communication : École Directe/CAHIER DE LIAISON

Une messagerie personnelle, ÉCOLE DIRECTE, vous est proposée.

C'est **un espace de stockage de documents tels que la facture annuelle ou le certificat de scolarité que vous pouvez télécharger à tous moments de l'année dans votre espace DOCUMENTS.**

Les codes de connexion vous seront envoyés par SMS fin août.

Le cahier de liaison est l'outil de communication entre l'enseignante et la famille.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez en informer directement le secrétariat.

APEL

L'APEL de l'école est très active et présente. Vous trouverez sur le site internet de l'école, en cliquant sur le bouton APEL DOCS À TÉLÉCHARGER, un bulletin d'adhésion à l'APEL.

Je vous remercie pour l'attention portée aux informations communiquées et vous souhaite un bel été.
Dans l'attente de vous retrouver le lundi 4 septembre 2023 pour la rentrée des élèves.

Sylvie MÉLÉ
Chef d'établissement



Présentation de l'équipe éducative de la rentrée 2023/2024

TPS/PS : Mmes Tiphaine CHAUCHAT et Sylvie MÉLÉ

PS/MS : Mme Justine PAUL

GS/CE1 : Mme Alexandra HERR

CP : Mme Charlotte DASSÉ

CE1/CE2 : Mme Martine LAFARGUE

CE2/CM1 : Mme Christine DEBOUTÉ

CM1/CM2 : Mmes Virginie BOZIER/Mme Manon CHAMBAUD

Mmes Lina CHEHEITLI, Colette PUJAU et Roxane LATRA occuperont le poste d'ASEM dans les 3 classes de maternelle.

Mme Émilie BERGER, Mr Alhan MOYO et deux autres étudiant.e.s à nommer assureront le service de surveillance sur le temps de la pause méridienne.

Mme Tatiana DJEMAOUN animatrice en pastorale scolaire coordonne et anime le projet pastoral de l'établissement.

Mme Florence AUFFRET poursuivra les fonctions d'accueil, de secrétariat et de comptabilité des familles.

Nous vous souhaitons un bel été et aurons plaisir à vous retrouver le lundi 4 septembre 2023 pour la rentrée des élèves.



LISTE DES FOURNITURES 2023-2024

Classe de CM1/CM2

Mmes BOZIER/CHAMBAUD

Chers parents,

Une partie des fournitures a été commandée directement par l'école, afin d'harmoniser et de limiter le coût du matériel dans les classes (dimension, marque, matière...).

Une ligne concernant la participation financière relative aux fournitures scolaires apparaîtra sur votre facture annuelle.

Merci de compléter cette liste avec les éléments suivants.

Classe de CM1 : Merci de marquer tout le matériel au nom de l'enfant.

1 carte de 10 voyages tram/ bus (sauf pour les abonnés)

1 dictionnaire LAROUSSE Junior 7/11 ans (qui n'est pas à renouveler s'il est resté en classe de CE2)

1 agenda

1 crayon à papier, une gomme, un taille crayons avec réservoir, 1 paire de ciseaux

3 stylos (bleu, rouge, vert) + 1 stylo bleu effaçable

3 surligneurs fluo (3 couleurs différentes)

1 règle de 30 cm, une équerre, un compas solide

une calculatrice SIMPLE

1 ardoise velléda, 1 feutre d'ardoise

2 tubes de colle

1 boîte de crayons de couleurs

1 pochette de feutres

1 boîte de peinture en tube

1 paquet de Canson Blanches

1 boîte de mouchoirs en papier

Attention ! Les Cm1 devront rapporter les 4 porte-vues utilisés en Ce2 :

- **Le Rouge** (français 200 vues)
- **Le Jaune** (histoire/géo/Sciences 200 vues)
- **Violet** (évaluations 200 vues)
- **Blanc** (autonomie 120 vues)

Pour les nouveaux élèves ces porte-vues seront commandés par l'école



LISTE DES FOURNITURES 2023-2024

Classe de CM1/CM2

Mmes BOZIER/CHAMBAUD

Chers parents,

Une partie des fournitures a été commandée directement par l'école, afin d'harmoniser et de limiter le coût du matériel dans les classes (dimension, marque, matière...).

Une ligne concernant la participation financière relative aux fournitures scolaires apparaîtra sur votre facture annuelle.

Merci de compléter cette liste avec les éléments suivants.

Classe de CM2 : Merci de marquer tout le matériel au nom de l'enfant.

1 carte de 10 voyages tram/ bus (sauf pour les abonnés)

1 dictionnaire LAROUSSE Junior 7/11 ans (qui n'est pas à renouveler s'il est resté en classe de CM1)

1 agenda

1 crayon à papier, une gomme, un taille crayons avec réservoir, 1 paire de ciseaux

3 stylos (bleu, rouge, vert) + 1 stylo bleu effaçable

3 surligneurs fluo (3 couleurs différentes)

1 règle de 30 cm, une équerre, un compas solide

une calculatrice SIMPLE

1 ardoise velléda, 1 feutre d'ardoise

2 tubes de colle

1 boîte de crayons de couleurs

1 pochette de feutres

1 paquet de Canson Blanches

1 boîte de peinture en tube

1 boîte de mouchoirs en papier

PS : Tu as reçu du courrier





A Bordeaux, lundi 10 juillet 2023

Cher élève,

J'ai le plaisir de t'informer que tu es d'ores et déjà inscrit à l'école des sorciers de Poudlard- Sévigné pour l'année 2023-2024 dans la classe Cm1-Cm2 des maîtresses **Virginie et Manon**.

Tu trouveras ci-joint la **liste des fournitures scolaires** nécessaire au bon déroulement de ta scolarité.

La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre**.

Ton **billet de train pour Poudlard est joint à ce courrier**. Attention ! **Un contrôle** te sera demandé dans la **classe le jour de la rentrée**. Pense bien à **le prendre** et à **écrire ton prénom** dessus !

Ne sois pas en retard, sous peine de ne pouvoir suivre les cours dans notre vénérable école cette année.

Nous te souhaitons d'excellentes vacances pleines de magie et te retrouvons à la rentrée !

Les professeurs **Virginie et Manon**



Ps1 : le jour de la rentrée, tu peux venir avec ton **chapeau de sorcier** (à mettre uniquement en classe)

Ps2 : Pas de baguettes pour les Cm1-Cm2 (elles sont réservées aux 3^{ème} année)



FICHE URGENCES

Année 20__ /20__

← IDENTIFICATION

L'ÉLÈVE		
NOM :	Prénom :	Classe :
DATE DE NAISSANCE		
ADRESSE		
NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	père	
NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	mère	
NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	resp. légal	
NOM & NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	Médecin traitant	

← EN CAS D'URGENCE

PERSONNES À PRÉVENIR, AUTRES QUE LES PARENTS, EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE		
NOM PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE

← ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

ALLERGIES	
CONTRE-INDICATIONS	

Prendre contact rapidement avec l'enseignante ou le chef d'établissement si :

- l'état de santé de votre enfant nécessite une attention particulière : un PAI (Projet d'Accueil Individuel) pourra alors être proposé, en lien avec le médecin scolaire.
- votre enfant a un suivi régulier chez un spécialiste sur temps scolaire : un document à remplir, relatif à cet aménagement, vous sera remis en début d'année (dans ce cas, la case correspondante est à cocher sur la page 3 du dossier d'inscription).

← VACCINATIONS

La vaccination est obligatoire (sauf contre-indication médicale).

Joindre au dossier d'inscription la photocopie du carnet de santé concernant ces vaccinations.

← EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e), Madame, Monsieur autorise, en cas d'urgence, le chef d'établissement de l'école ou l'enseignante, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre de traitements urgents (médicaux ou chirurgicaux) prescrits par le médecin, et au cas où nous serions dans l'impossibilité de joindre la famille de l'enfant.

Fait à

Le :

Signature du responsable :

Turner S.V.P. →

FICHE AUTORISATIONS

Année 20__/20__

Madame, Monsieur

_____,
responsable(s) légal(aux) de l'élève _____, en classe de
_____ :


→ AUTORISATION DE SORTIE ACCOMPAGNÉE (une pièce d'identité sera demandée)

- autorise(nt) les personnes suivantes à venir chercher mon(notre) enfant à l'école durant l'année scolaire :

- _____
- _____
- _____
- _____


→ AUTORISATION DE SORTIE SEUL(E)

 autorise(nt)

 n'autorise(nt) pas mon (notre) enfant

à quitter seul(e) l'établissement scolaire.

→ AUTORISATION DE SORTIES SCOLAIRES

-  autorise(nt) mon(notre) enfant à participer à toutes les activités extra-scolaires qui seront proposées par l'école (patinoire, danse, judo, sorties à l'occasion des célébrations, sorties pédagogiques diverses et sorties de fin d'année). Les enfants seront toujours encadrés par leur enseignant et des parents accompagnateurs. Certaines sorties dans Bordeaux pourront se faire à pied, en bus ou en tramway.

Ces autorisations sont valables, sauf avis contraire de votre part, pour toute l'année scolaire 20__ 20__.

Le chef d'établissement.

Fait à _____ le _____

Signatures précédées de la mention «lu et approuvé».

INSCRIPTIONS

Demi-pension / Garderie

20__/20__

Madame, Monsieur _____

Parent de l'élève : _____ En classe de : _____

Merci de cocher les cases correspondant à votre choix

1. RESTAURATION :

DEMI-PENSION

EXTERNE (au ticket)

Tarifs mensuels : Tarifs modifiés lors du CA du 9 mai 2023

RESTAURATION PAR ENFANT	
Demi-pension 4 jours par semaine	10 mensualités de 88,60 €
Repas occasionnel	7,30 € le ticket
PAI-repas porté de la maison (ALLERGIE ALIMENTAIRE)	2,10 €

2. GARDERIE MATIN:

RÉGULIERE: 7h45/8h15

OCCASIONNELLE : 7h45/8h15

3. GARDERIE SOIR :

de la **maternelle**:

FORFAIT 4 JOURS

OCCASIONNELLE

entourez l'horaire de sortie choisie

-17h

-17h30

-17h45 et plus

de **l'élémentaire** :

FORFAIT 4 JOURS

OCCASIONNELLE

entourez l'horaire de sortie choisie

-17h

-17h45

-18h00 et plus

Tarifs mensuels :

	Garderie du matin	Garderie du soir
Forfait 1 ^{er} enfant	11 €	60€
Forfait à partir du 2 ^{ème} enfant ½ tarif	5,50 €	30 €
Garderie occasionnelle (matin ou soir)	10 € (matin ou soir)	



FICHE COMPTABLE

ANNÉE 20___/20___

FAMILLE: _____

1 - RENSEIGNEMENTS COMPTABLES :

Coordonnées du (des) payeur(s)

Responsable payeur 1	Responsable payeur 2 (facultatif)
<p>➤ Nom :</p> <p>➤ Prénom :</p> <p>➤ Lien de parenté avec l'enfant :</p> <p>➤ Mode de règlement :</p>	<p>➤ Nom :</p> <p>➤ Prénom :</p> <p>➤ Lien de parenté avec l'enfant :</p> <p>➤ Mode de règlement :</p>

2 - MODALITÉS DE RÈGLEMENT CHOISIES :

Prélèvement sur 10 mois (le 15 du mois à l'exception du 1er versement qui sera réalisé après émission de la facture annuelle).

Règlement en 1 chèque annuel

Règlement en chèques (maximum 10) aux dates échéantes suivantes :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Règlement en espèces en versements (maximum 10) aux dates échéantes suivantes :

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

3 - ENGAGEMENT :

M. Mme..... déclarent avoir pris connaissance des conditions financières de l'établissement et les accepter sans réserve.

Fait à..... Le :.....

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Le Chef d'Etablissement.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat

En signant ce formulaire vous autorisez _____ à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de _____. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Pays :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN-Numéro d'identification
international du compte bancaire

BIC- Code international d'identification
de votre banque

Paiement récurrent/répétitif

TYPE DE PAIEMENT
 Paiement ponctuel

CRÉANCIER

Nom :

ICS :

Adresse :

Fait à :

Signature :

Le :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à :